

## Permutations informatisées rentrée 2018

Après une légère amélioration en 2016, les résultats continuent à baisser.

Le taux de satisfaction en 2018 est de 23,69% contre 23,93% en 2017.

Une bonne nouvelle toutefois, le taux de satisfaction des personnels bénéficiant des 800 points « handicap » est lui de 99,42%.

**Un grand nombre d'enseignantes et d'enseignants vont néanmoins se voir à nouveau contraints à des choix difficiles entre leurs aspirations professionnelles et leurs situations familiales.**

Le tableau ci-après recense la constante dégradation de ce mouvement inter-départemental

	Taux de satisfaction global	Taux de satisfaction rapprochement de conjoint
2005	42,74 %	61,00 %
2006	40,21 %	59,00 %
2007	40,21 %	63,00 %
2008	39,56 %	63,52 %
2009	35,74 %	64,00 %
2010	37,08 %	65,30 %
2011	29,19 %	53,19 %
2012	25,12 %	45,97 %
2013	21,29 %	39,25 %
2014	23,09 %	43,01 %
2015	21,67%	39,58%
2016	23,95 %	47,28 %
2017	23,93 %	48,96 %
<b>2018</b>	<b>23,69 %</b>	<b>48,23 %</b>